

Vous souhaitez participer à ce projet ?

Remplissez ce bon de souscription à découper et envoyez le à la Fondation du Patrimoine, accompagné de votre don.

En retour, un reçu fiscal vous sera délivré, vous permettant de bénéficier de l'économie d'impôt prévue par la loi.

Bon de souscription pour la restauration de la toiture de la chapelle Notre-Dame-des-Flots

Je fais un don pour aider à la restauration de la toiture de la chapelle Notre-Dame-des-Flots de Sainte-Adresse.

- Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « fondation du patrimoine - Chapelle Notre-Dame-des-Flots

- Sainte-Adresse »

- et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas.

Mon don est de _____ € et je bénéficie d'une économie d'impôt.

Pour les particuliers : Votre don ouvre droit à une réduction (au choix) :

- **De l'impôt sur le revenu** à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Exemple : Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.

- **De l'impôt sur la fortune** à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50.000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666 €)

Exemple : Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.

Pour les entreprises : votre don donne droit à une réduction d'impôt de 60 % du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires. Exemple : un don de 500 € = 300€ d'économie d'impôt.

Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal, émis à l'adresse du chèque, qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt.

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre (cochez la case choisie) :

De l'impôt sur le revenu Ou De l'impôt sur la fortune Ou De l'impôt sur les sociétés

Nom ou société :

Adresse :

Code postal : Ville :

Coupon réponse à renvoyer à :

Fondation du Patrimoine

Haute-Normandie 14 rue Georges Charpak - BP 332

76 136 MONT-SAINT AIGNAN CEDEX

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez.

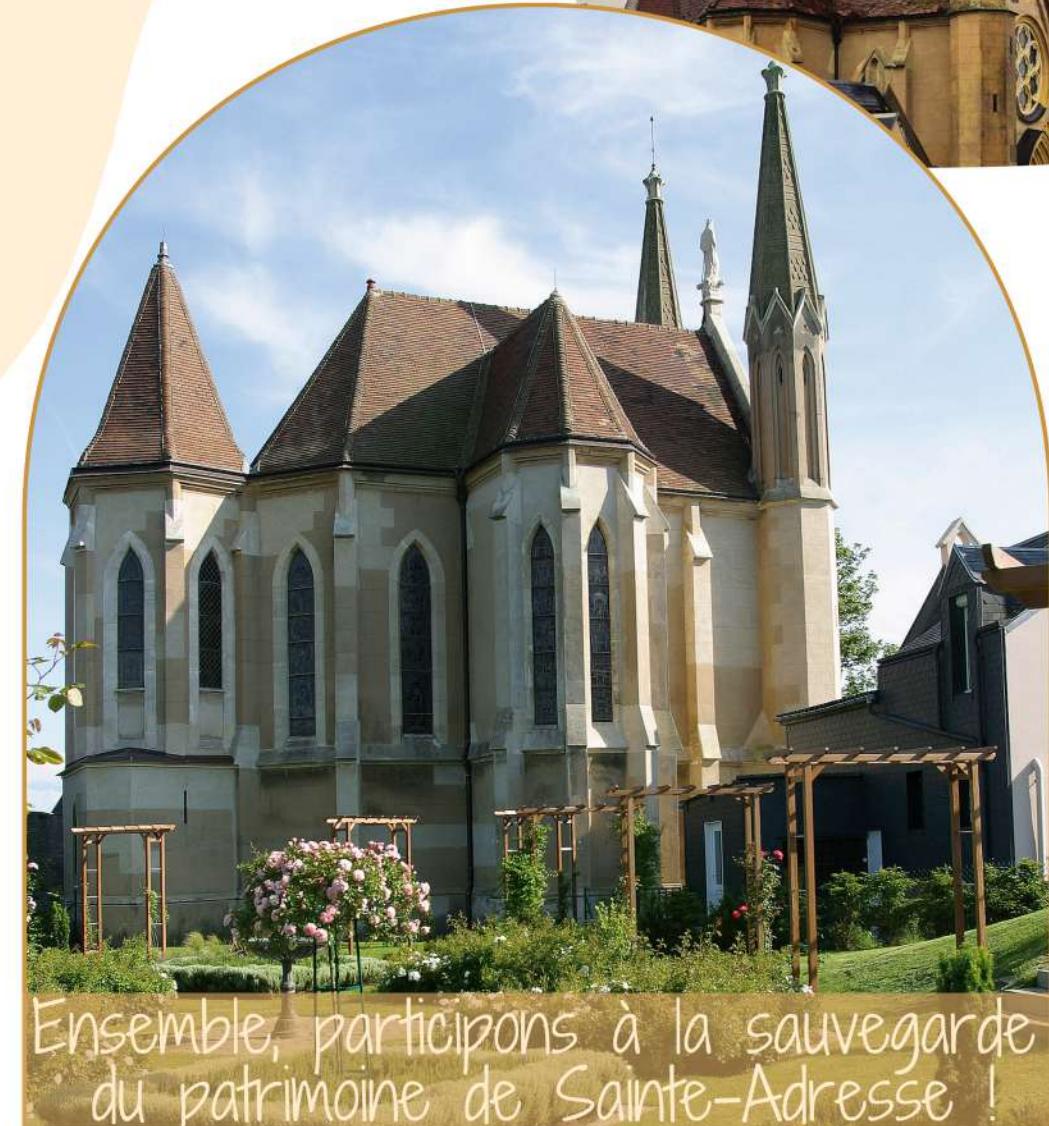
La Fondation du Patrimoine s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas.

La Fondation du Patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 5 % du montant des dons reçus en paiement de l'impôt sur la fortune et à 3 % du montant des autres dons.

Restauration de la toiture de la chapelle

NOTRE-DAME-DES-FLOTS

Projet collaboratif



FONDATION



Ville de Sainte-Adresse - 1, rue Albert Dubosc - 76310 Sainte-Adresse
02 35 54 05 07 - communication@sainte-adresse.fr

VILLE DE
SAINTE-ADRESSE



Projet de rénovation de la toiture de la chapelle Notre-Dame-des-Flots Gardienne de la mer

Surplombant les vastes étendues azurées de Sainte-Adresse, la chapelle Notre-Dame-des-Flots se dresse fièrement depuis plus d'un siècle, ajoutant une touche de magie au patrimoine dionysien. Érigée en 1857 sous l'impulsion de l'abbé Duval-Pirou, cette œuvre architecturale néogothique doit sa splendeur aux talents du havrais Théodore Huchon et de l'entrepreneur Paul Pupin.

Sa position, dominant majestueusement la mer, évoque sa mission sacrée : Notre-Dame-des-Flots veille sur les voyageurs de la mer, offrant sa protection bienveillante aux marins affrontant les flots capricieux. À l'intérieur de la chapelle, les murs sont ornés de nombreux ex-voto, témoins silencieux de la foi ardente et de l'espoir indéfectible des marins et de leurs familles.

Ces offrandes, sous forme de maquettes de bateaux délicatement sculptées, de tableaux émouvants et de chapelets pieusement suspendus, racontent des histoires de gratitude et de prières exaucées. Les visiteurs, pénétrant dans ce sanctuaire, sont enveloppés par une atmosphère de réconfort, amplifiée par les peintures murales éclatantes de couleurs et les statues de saints protecteurs qui veillent en silence.

Mais le charme de Notre-Dame-des-Flots ne s'arrête pas aux portes de la chapelle. À l'extérieur, un jardin gracieux s'épanouit, offrant un refuge paisible où l'on peut contempler un panorama d'exception, un spectacle à couper le souffle où ciel et mer se rencontrent dans une étreinte éternelle.

Ainsi, Notre-Dame-des-Flots n'est pas seulement un lieu de culte, mais un havre de paix et de beauté, un phare d'espoir pour les âmes en quête de sérénité et d'inspiration.



Projet de rénovation de la toiture de la chapelle Notre-Dame-des-Flots.

En 2013, la chapelle a subi d'importants travaux de restauration intérieure, en 2018 les vitraux ont été remis en état, et plus récemment, en 2023, la Rosace surplombant l'entrée de l'édifice.

La chapelle Notre-Dame-des-Flots a malheureusement subi les très fortes rafales de vent de la tempête CIARAN début novembre 2023. De nombreuses tuiles ont été emportées, ayant pour conséquences des infiltrations substantielles dans la chapelle, au risque de détériorer l'important travail de restauration réalisé depuis 2013.

Devant cette situation, il est apparu judicieux à la Ville de procéder à une réparation pérenne pour protéger l'intégrité de l'intérieur de la chapelle. La solution envisagée consiste à remplacer la couverture en conservant une partie des tuiles encore en bon état et à mettre en place une sous-toiture afin de renforcer l'étanchéité de l'ouvrage en cas de fortes pluies ou tempêtes.

Ces travaux, qui comprennent également un dispositif de protection contre les effets directs de la foudre, sont estimés à la somme de 132.000 €.

Forts du succès des précédents partenariats avec la Fondation du Patrimoine, la Ville propose cette nouvelle souscription aux « amoureux » de la chapelle proposant leur soutien financier à la conservation de cet édifice, pour une nouvelle campagne de dons.

Rejoignez notre projet !

La Ville de Sainte-Adresse est attachée à son patrimoine et à sa chapelle. C'est pour cette raison que nous avons décidé de faire appel à la Fondation du Patrimoine, organisme national reconnu d'utilité publique, pour gérer les souscriptions de notre projet, afin de garantir aux donateurs la bonne utilisation des fonds. En s'impliquant tous ensemble dans ce projet, nous contribuons à redonner au patrimoine sa valeur, sa beauté et son histoire.

Si vous souhaitez apporter votre aide, deux solutions s'offrent à vous

- Complétez et expédiez le bon de souscription au dos de cette page, accompagné de votre don.
- Faites un don sécurisé en ligne en vous connectant sur le site de la Fondation du Patrimoine : www.fondation-patrimoine.org.

En retour, vous recevrez un reçu fiscal que vous pourrez joindre à votre déclaration d'impôts.

